BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Louis E Brown à Isabelle Chimhill, Geo. L. Thompson à Fanny Hadley.

NAISSANCES.

Mmes Thomas H. Thorpe, une fille ; S. C. Weeks, un garçon ; Joissaint Raine, un garçon ; J. L. Pérez, une fille ; J. C. Wermar, une fille ; G. H. Harman, un garçon ; Louis Decand, une fille ; Rudolph Laurent, une fille ; Joe Laurence, une fille ; W. A. Shawson, un garçon ; Jos. Lacassains, une fille.

DECES.

Vve Ursule A. Weysham, 76 ans, 1408 Canal; Gustave Probst, 65 ans, 1852 Bourgogne; Agathe E. Wartinau, 14 jours, 5363 S. Front; Patrick Corrigan, 45 ans, 1003 N. Dorgenois; Denis M. Mullen, 62 ans, 1930 Bienville; Caroline Levy, 58 ans, 2501 Magasin; Mary Snell, 60 ans, 1813 Washington ; Mary Sullivan, 63 ans, 2419 Rousseau ; John F. Pollock, 74 ans, 1426 Dauphine; Anna M. Affleck, — 1424 avenue Peters ; Julius A. Fandel, 21 ans, Hôpital Touro ; Lawrence J. Norton, 34 ans, 722 rue Quatrième ; Bernard P. Delany, 32 ans, 1620 Dublin ; François Monlezon, 60 ans, 315 Tricou ; Myrtle M. Hobdin, 2 semaines, 2414 St-Thomas ; Margaret Flohr, 74 ans, 1829 Calliope ; Harriet Hogan, 80 ans, 3209 Carondelet ; Ella C. Pepperman, 4 jours, 2017 rue St-Thomas ; Harry Raymond, 1 an, 1022 S. Remparts ; Geo. McDermott, 23 ans, Hôpital de Charité ; Florence Teal, 8 mois, De Armas et Pacifique; Céline Randel, 60 ans, 1112 Verret ; Silvester Di Gregorio, 38 ans, 818 Ursulines ; John Schenck, 10 jours, 436 Septième ; Mary Conway, 60 ans, 814 N. Galvez ; Ruth Hayes, 10 jours, 1322 S. Robertson ; Octavie Rivers, 1 mois, 2614 N. Claiborne ; Rita Rolland, 3 ans, Hôpital de Charité ; Vve Bernard Melin, 74 ans, 4129 Dumaine ; Mary Bailey, 14 ans, Bogalusa, Lne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes :

John Reilly, Margaret Camp, Anna Richardson, Jno W. Brookes, Alice Pritchard.

Mme F. Juspriza vs Mats F. Belin, réclamation de $152 sur des billets.

Junius Hart Piano House vs Jos Capiscola, réclamation de $190.

James Hart Piano House vs Mme Julia E. Moore, réclamation de $218.

M. N. Lacroix vs T. Longpré, procès exécutif de $2,000.

Joseph E. Gray Jr. vs Southern Typewriter Exchange, demande de receveur.

Hy. Abraham and Co. vs Philip Bodenheimer, réclamation de $25,735 54.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution :

Chas Lamm, détournement ; Rudolph Hankel, abandon du foyer conjugal,

Acquittés :

F. Cutty, blessure ; Albert Torregano, Louis Maltz, méfaits ; Pearl Ingle, fugitive ; Mike Krieger, port d'arme cachée ; Robt Gibson, C. Laranfee, actes de violence.

Envoyé devant la cour criminelle : John Justice, méfaits.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Amélie Bonneau à Mme Albertine J. Brisbois, un terrain, Liberté, Ste-Anne, Dumaine et Marais, $2000.

Paul J. G. Conrad à Mme Anastasie Bonnelucq, un terrain, Broad, Ursulines, Bellechasse et St-Philippe, $1500.

Edw E. Lafaye au Board of administrator of Tulane Ed Fund, 2 terrains dans le bloc No 2 de Audubon Place, face au West Park Place, $17,170.

Mme Mary Lynch à Peoples Hom. Assn, 3 terrains, Lesseps, Poland, Derbigny et Roman, $450.

L'acquéreur à Armstrong Donaldson, même terrain, $470.

Aug. Staudenmayer et son épouse à Mme Eloise Magendie, un terrain, Prieur, Roman, St-Philip et Dumaine, $1,450.

Wm. McCubbin à Edw J. Bobet, terrain, Fulton Levee et Harmony, $4,400.

Jacob Itz Kovitch à Mme Mary C. Carrite, terrain, Français, Royale, Chartres et Champ Elysées, $3500.

Mme Emily Clato à Mary Clato, terrain, Monroe, Mary, Jeannette et Sixième, $450.

Chas W. Clifton à Suburban Bldg & Loan Ass'n, terrain, Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave, $1275.

L'acquéreur à Mlle Viola Smith, $1000.

FAITS DIVERS.

Le pavage des rues.

L'avocat de la ville, M. Gilmore et l'ingénieur de la ville, M. Hardee, ont eu hier matin un entretien avec M. Hugh McCloskey, président de la New Orleans Railways Company, pour régler définitivement la controverse qui s'est élevée au sujet du pavage des rues entre les voies des cars.

Le sujet de la discussion a porté tout particulièrement sur le pavage de la rue Dumaine, de Broad au Bayou St-Jean, et sur celui de la rue Prytanée. C'est la Bithaitic Company qui est chargée du pavage de ces rues.

La compagnie des cars désire que des blocs de granit soient employés comme matériel de pavage au lieu d'asphalte entre les voies.

Le prix du granit étant plus élevé que celui de l'asphalte, la compagnie s'engage à payer la différence à la ville. Cette décision a été jugée satisfaisante par les parties intéressées, et les travaux seront entrepris immédiatement.

Incendie dans la rue Tchoupitoulas.

Un incendie qui eut pu avoir des conséquences désastreuses a éclaté hier matin, vers deux heures, au No 539 de la rue Tchoupitoulas.

Les flammes ont été découvertes au troisième étage de la bâtisse occupée par E. J. Hart & Cie.

L'alarme donnée immédiatement amena plusieurs pompes sur les lieux et après deux heures d'efforts les pompiers se rendirent maîtres des flammes. Le montant total des dégâts est estimé à $5,550.

Le commissaire Pujol a un entretien avec le maire Behrman.

Le Commissaire des édifices publics, Alex. Pujol, s'est rendu de bonne heure hier matin dans le bureau du maire et lui a déclaré qu'il n'interjeterait pas appel de la décision du juge King, l'obligeant à signer les nouveaux certificats de la ville. M. Pujol a ajouté qu'il était prêt à apposer sa signature sitôt que les nouveaux certificats lui seraient soumis.

L'entretien du maire et de M. Pujol a été très cordial.

Accusé de vol.

Clarence Glick a été arrêté hier après-midi par les agents de police Petersen et Seeuws.

Il est accusé d'avoir volé une valise appartenant à Evander Evans, qui arrivait de Bogalusa.

La Banque de Napoléonville refuse les Fonds de l'Etat.

La Banque de Napoleonville, qui, ces jours derniers, avait été choisie comme l'un des agents fiscaux pour le Troisième District, a avisé le gouverneur Sanders qu'elle se refusait en dépôt les fonds de l'Etat.

Cette décision inattendue a causé une profonde surprise à Baton Rouge.

Il y a une seconde banque à Napoléonville, la Banque d'Assomption, et il est probable que le Bureau de Liquidation lui confèrera la charge qui vient d'être refusée par l'autre établissement financier de cette localité.

Le Bureau doit s'assembler dans le courant du mois de février pour prendre connaissance du rapport des banques de la Nouvelle-Orléans, lesquelles déclarent ne pouvoir payer à l'Etat un intérêt de 3 1|2 pour cent sans subir de pertes, et il prendra probablement dans cette séance une décision pour nommer un nouvel agent fiscal dans le troisième district.

Toutes les autres banques de la campagne qui ont été choisies par le Bureau de Liquidation ont signifié qu'elles accepteraient leur mandat.

Une innovation du Bureau de Santé.

Le Bureau de Santé a l'intention de mettre à l'essai un système qui lui permettra d'obtenir une statistique exacte du nombre des décès et des naissances dans l'Etat.

Un formulaire sera imprimé sur des cartes postales qui seront envoyées à tous les médecins et sages-femmes pratiquant dans l'Etat, avec prière de remplir l'espace laissé en blanc.

Le Bureau espère que ce système fonctionnera parfaitement et facilitera le travail des statisticiens sur la mortalité et les naissances en Louisiane.

La police découvre une maison de jeu dans la rue St. Charles.

La police vient de découvrir un "pool-room" en pleine opération dans un bâtiment de la rue St. Charles. Ces jours derniers l'inspecteur O'Connor avait été avisé qu'une maison de jeu fonctionnait régulièrement au centre du quartier des affaires dans les environs de la rue Gravier.

Les détectives se mirent à l'œuvre et après une enquête patiemment conduite le "pool-room" fut finalement déniché dans un local situé derrière le magasin de chaussures Phelps, rue St Charles.

Hier matin, les agents ont procédé à l'arrestation de Mike Irwin et de Jack Hogan propriétaires et directeurs de la salle de jeu.

Ces deux individus ont été conduits à la station de police où ils ont été interrogés par l'inspecteur O'Connor et le district attorney St-Clair Adams.

Agents condamnés.

Les agents James Bouney et Anthony Sansovich ont comparu, hier matin, devant le tribunal de police, présidé par l'inspecteur O'Connor et ont été condamnés, tous deux, à la perte de trente jours de leur salaire.

L'inspecteur a pris cette décision après avoir entendu la déposition d'une dame Margaret Maloney, laquelle a déclaré que les agents en question avaient, dans la journée du 5 janvier, passé une heure dans un café à l'angle des rues Willow et Washington.

Fausses rumeurs.

L'avocat de district Adams a envoyé, hier, une lettre au maire Behrman pour l'informer que les rumeurs suivant lesquelles le Grand Jury se préparait à procéder à une enquête sur la conduite de certains fonctionnaires publics, ne reposaient sur aucun fondement.

Suivant ces rumeurs des charrettes et des mulets appartenant à la ville auraient été prêtés à des particuliers qui s'en seraient servis pour exécuter certains travaux.

Le district attorney s'est livré à une enquête et a eu la preuve que ces bruits étaient absolument faux.

La Banque du Peuple achète le "Morris Building."

La Banque du Peuple, dont les progrès ont été si rapides sous l'active et intelligente direction de M. Joseph Collins, son président, progrès qui ont placé cette banque au premier rang des établissements financiers de la Nouvelle-Orléans, vient de faire l'acquisition du "Morris Building", un splendide immeuble situé au centre de la ville, à l'angle des rues Camp et Canal.

La vente a été conclue hier matin au prix de 300,000 dollars.

La Banque du Peuple installera prochainement ses bureaux dans ce bâtiment, dont le rez-de-chaussée sera aménagé à cet effet.

Le bail du bâtiment occupé actuellement par cet établissement à l'angle des rues Douane et Décatur, expire à la fin de septembre ; il est donc probable que toutes les installations seront terminées à temps pour permettre à la Banque du Peuple d'occuper son nouvel immeuble au commencement de l'automne prochain.

En même temps que l'achat du "Morris Building," la Banque du Peuple a annoncé qu'elle avait opéré une fusion avec la People National Bank. Les deux banques consolidées, dont les dépôts à l'heure actuelle s'élèvent à plus de 3,000,000 de dollars, peuvent compter sur une rapide augmentation de leurs affaires lorsque leurs bureaux seront installés au cœur même de la ville.

C'est M. M. Danziger et Tessier les agents de propriétés foncières, bien connus, qui ont opéré la vente du "Morris Building."

Procès pour obtenir le recouvrement d'une créance.

Henry Abraham & Co. ont intenté hier, devant la Cour Civile, un procès à Philip Bodenheimer, pour obtenir le recouvrement de cinq créances d'un montant total de $25,735 54.

Les demandeurs déclarent être en possession de cinq billets à ordre endossés par Bodenheimer, lequel se refuse à faire face à ses engagements. Lesdits billets sont échus depuis plusieurs mois et les pétitionnaires demandent qu'un jugement soit rendu en leur faveur.

Les désertions dans l'armée.

La fréquence avec laquelle se produisent les désertions dans l'armée des Etats-Unis est mise en évidence par les nombreuses récompenses offertes par le marshal des Etats-Unis pour l'arrestation de déserteurs.

Dans le courant des six derniers mois plus de 800 récompenses ont été distribuées à diverses personnes.

Le gouvernement américain accorde une somme de 50 dollars à toute personne qui lui signale la présence d'un déserteur.

Mors aux dents.

A onze heures hier matin un cheval attelé à une charrette de la Abita Spring Water Co., conduite par Andrew Rivet, a pris peur à la vue d'une automobile à l'angle des rues Baronne et Union et a renversé le véhicule.

Les dommages causés s'élèvent à une vingtaine de dollars.

Cheval Emporé.

Un cheval attelé à la charrette de la Cloverland Dairy Co. s'est emporté hier matin, à l'angle des rues Claiborne et Bienville. John Hillman, le cocher, a été légèrement blessé.

Entre gamins.

Walter Nolan et Baptiste Green, deux gamins de couleur, se sont pris de querelle en se rendant à l'école hier matin rue St Thomas. Le dernier a frappé son adversaire sur la tête avec un ferblanc lui infligeant une pénible blessure.

Une séance de lutte.

Les amateurs de lutte peuvent se réjouir du programme qui leur est promis pour le 23 janvier dans le vaste gymnase de l'Athletic Club au City Park.

Raoul de Rouen, champion français, et Signor John Parelli se mesureront dans l'arène. La renommée de ces deux lutteurs est une garantie que les spectateurs ne seront pas désappointés.

MM. Parelli et Raoul de Rouen sont venus aux Etats-Unis dans l'intention bien arrêtée de se mesurer avec Frank Gotch, le champion américain, qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de rencontrer. Ils ont tous deux donné les preuves de leur force et de leur habileté dans diverses villes des Etats-Unis et leur arrivée à la Nouvelle-Orléans peut être considérée comme un régal pour les amateurs de sport.

DECES.

PICHELOUP-MELUN—Décédée jeudi, 14 janvier à 3 heures a. m., âgée de 74 ans, Mme Vve BERNARD MELUN, née Céline Puissegur et veuve par premier mariage de Louis Picheloup, native de France. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 15 janvier 1909, à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 4129 rue Dumaine, entre Solomon et Morgan Boulevard.

Enterrement au cimetière St-Louis No 3, rue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

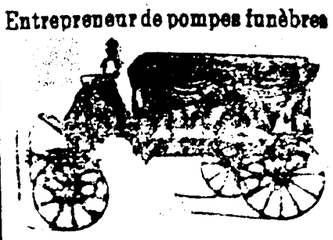

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

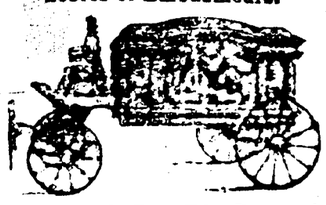

1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1368 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une femme blanche (Française préférée) comme cuisinière et femme de ménage pour deux personnes. S'adresser au No 2405 avenue Ursulines.
14 jan—4f

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8 1/2 Mats Wed. Sat. @ 2
PRIX : Soirs—25, 50, 75, 1.00, 1.50 Matinées—25, 50, 75, 1.00
Dont la Nouvelle-Orléans Parlera,
BLANCHE WALSH
Dans a Nouvelle Pièce.
"THE TEST"
Par Jules Eckert Goodman.
Semaine Prochaine—THE CLANSMAN
12 jan—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333
VAUDEVILLE AVANCE
HENRY HORTON & CO.
WINONA WINTER.
WILL ROGERS.
LES FRERES SWOR.
MR. & MME CLARKE.
CHARLES MATTHEWS
ALEXIS & SCHALL
KINODROME.
12 jan—5f

GREENWALL THEATRE.
Henry Greenwall, Directeur
ROSE SYDELL and her famous LONDON BELLES.
Dim. Mat. 17 Jan., The Behman Show

AVIS SPECIAUX.

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, Nouvelle Orléans, 12 janvier 1909—A une réunion des actionnaires tenue ce jour les messieurs dont les noms suivent ont été réélus unanimement directeurs de cette banque pour l'année courante MM.

John J. Gannon,	Frank B. Hayne,
G. R. Westfeldt,	Frank L. Levy,
Hugh McCloskey,	Thos. McDermott,
C. E. Allgeyer,	E. Overbeck,
W. P. Brown,	O. L. Putnam,
A. Brittin,	E. Steinhardt,
W. H. Byrnes,	John N. Stewart,
John T. Gibbons,	R. W. Wilmot,
Sam Hyman,	Chas. Palfrey,

Et à une réunion des directeurs tenue ce jour, M. JOHN J. GANNON a été réélu Président, et MM. G. R. WESTERFELDT, HUGH McCLOSKEY et L. M. POOL réélus Vice-Présidents.

CHAS. PALFREY, Caissier.

NEW HIBERNIA NATIONAL BANK, Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1909—A une réunion des actionnaires tenue ce jour, les messieurs dont les noms suivent ont été unanimement réélus directeurs de cette banque pour l'année courante MM.

John J. Gannon,	Frank B. Hayne,
G. R. Westfeldt,	Frank L. Levy,
Hugh McCloskey,	Thos. McDermott,
C. E. Allgeyer,	F. Overbeck,
W. P. Brown,	O. L. Putnam,
A. Brittin,	E. Steinhardt,
W. H. Byrnes,	John N. Stewart,
John T. Gibbons,	R. W. Wilmot,
Sam Hyman,	Chas. Palfrey.

Et à une réunion des directeurs tenue ce jour, M. JOHN J. GANNON a été réélu président, et MM. G. R. WESTFELDT et HUGH McCLOSKEY réélus vice-présidents.

CHAS. PALFREY, Caissier.
14 jan—3f

COMPAGNIE DE L'HOTEL ST-CHARLES.—Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1909.—L'élection annuelle de cinq Directeurs de cette Compagnie, qui entreront en fonctions pendant l'année courante, aura lieu LUNDI, le 18 janvier 1909, entre midi à 2 heures p. m., au Bureau de la Compagnie, chambre 405, Bâtisse Hennen.

S. A. TRUFANT, Secrétaire et Trésorier.
7 jan—7 au 16 inc

Nouvelle-Orléans, Lne., 1er Janvier 1909.

Les personnes qu'intéressent les Règlements des Aliments et des Drogues pures peuvent obtenir sans frais du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, 1004 Bâtisse Perrin, Nouvelle-Orléans, Lne., des copies de ces Règlements des Aliments et des Drogues pures de l'Etat de la Louisiane—tels qu'ils sont maintenant en vigueur—Les personnes s'adressant par la malle voudront bien accompagner chacune de leurs demandes d'un timbre postal de 2 sous.

BUREAU DE SANTÉ DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
D. HARVEY DILLON, M. D., Président.
6 jan—10f

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale ; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT AT 8 MATS TUES. THURS. SAT. @ 2
PRIX : Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 35c.
Production à Grand Spectacle de
FAUST DE MORRISON
—Avec—
ROSABEL MORRISON
Et une Grande Distribution, Incluant le Fameux Chœur de Faust
Semaine Prochaine—"The Time, the Place and the Girl"
12 jan—5f

BAFRAICHI A L'AIR GLACE
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison.
TELEPHONEZ MAIN 166.

"$10,000 REWARD."
Présentant les Artistes de la Saison.
TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2
PRIX : Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

PROPOSITIONS.

Ville de la Nouvelle Orléans, Lne.
Proposition pour l'achat de "New Public Improvement Bonds" de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, Lne, 18 décembre 1908.—Le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, par autorité spéciale accordée par les Actes 19 de 1906 et 116 de 1908 de la Législature de la Louisiane et l'Amendement Constitutionnel ratifiant les dits actes, reçoivent à l'office du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne des propositions cachetées jusqu'à MARDI, 9 FEVRIER 1909, à midi, pour l'achat de quatre millions ($4,000,000) de dollars de New Public Improvement Bonds de la Ville de la Nouvelle-Orléans devant être émis d'après les Actes No 19 de 1906 et No 116 de 1908 et l'Amendement Constitutionnel ratifiant les dits actes.

Les bons sont remboursables le 1er jan. 1942 mais peuvent être remboursés à l'époque de la ville de la Nouvelle-Orléans après le 1er jan. 1928, portant 4 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement. Ils sont de la dénomination de $1,000 chacun, avec coupons d'intérêt annexés, payables les 1ers jan. et juillet, et sont exempts de toute taxe ou, Etat, paroisse et municipale.

Les bons seront vendus au plus offrant à un prix qui ne sera pas au-dessous du pair et intérêt accru, jointe à la plus faible commission, et aucune soumission ne sera considérée qui demandera une commission de plus de 6 pour cent.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié de 3 pour cent de leur montant. Les chèques des enchérisseurs qui n'auront point réussi leur seront rendus immédiatement après l'adjudication. Les chèques des enchérisseurs heureux seront gardés et serviront à couvrir le paiement de la première livraison de bons.

Le bureau se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

De manière à s'assurer le temps de signer et livrer lesdits bons, ceux-ci seront remis à l'acheteur comme suit :

Un million ($1,000,000) de dollars dans les trente jours, $1,000,000 additionnel dans les soixante jours et les $2,000,000 qui restent dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de la vente.

Marquez toutes soumissions "Propositions pour l'achat de New Public Improvement Bonds".

De plus amples détails et particularités seront fournis sur demande à T. Wolfe Jr, secrétaire du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne.

T. WOLFE, Jr, Secrétaire.
1 jan—31 f

AVIS DE BANQUE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA Louisiane, Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1909—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour l'exercice suivant, aura lieu à la Maison de Banque LUNDI, 1er février 1909, de midi à 2 heures p. m.

S. A. TRUFANT, Caissier.
1er jan—au 1er fév inc

---

joie de posséder son enfant fût empoisonnée par l'idée que sa compagne adultère et vénale l'avait odieusement bafoué.

Ce commencement de la vie lui fut bien lourd et bien amer. Le pauvre homme avait l'estomac chaviré et une affreuse courbature dans les reins.

La première idée qui lui vint fut celle de son devoir : son bureau, le ministère.

Mais auparavant, il avait à s'acquitter d'une obligation autrement douloureuse : il fallait qu'il allât trouver l'amant de Germaine,—ces mots lui écorchaient l'âme,—ce sieur Méreuil, et lui restituât, avec les écrins, le billet de cinq cents francs tout neuf et les deux mille deux cents francs reçus et avoués par l'épouse infidèle.

Or, ces deux mille francs,—car l'appoint, il pourrait encore le faire,—Il ne les avait pas ; où les trouver ?

Il les lui fallait tout de suite. Il ne vivrait pas tant qu'il n'aurait pas libéré sa conscience par cette démarche d'honnête homme. Ces bijoux, cet argent, toute cette boue de luxe lui salissaient les mains.

Il avait hâte de pouvoir se laver de cette ordure.

Malgré le pardon, jailli de ses lèvres dans un éclair d'abandon et de faiblesse, ses griefs contre Germaine ressuscitaient plus forts, plus âpres. Il passait de la douleur à la révolte, de la honte à une pitié écœurée. Le temps pressait.

Il fallait qu'il allât trouver cet homme, non pour le provoquer,—M. Mitre, malgré la rage qu'il avait éprouvée, n'y songeait pas, savait-il seulement tenir un pistolet ou une épée ? — mais pour s'acquitter envers lui de cette triste dette d'honneur.

Deux mille francs ! Et il était pauvre, et il liait si difficilement les deux bouts à la fin de l'année ! Deux mille francs ! C'était une somme....

L'idée lui vint bien de les demander à sa mère. En face de la glace de la cheminée, d'un air de majesté offensée, — car elle trouvait qu'on ne s'occupait pas assez d'elle, — la vieille madame Mitre nouait les brides de son chapeau :

—Puisque vous n'avez plus besoin de moi, déclara-t-elle, je vais prendre un peu de repos. Je n'ai pas de conseils à te donner, Edgard, permets-moi cependant de te dire que tu feras bien de surveiller davantage ta femme, la nourrice et ton enfant.

Elle ajouta :

—Et ta bonne à tout faire, car ta cuisine est dans un désordre dégoutant.

Elle passa son doigt sur le verre de la pendule, souligna la poussière :

—Avoir deux bonnes et un appartement si négligé. Ah ! ces jeunes femmes, mon pauvre enfant !....

Vraiment, était-il possible, se demandait M. Mitre, prévenue comme elle l'était, de lui demander deux mille francs ou seulement mille ?

Elle le regarderait avec saisissement, comme s'il devenait fou. Ensuite elle voudrait savoir pourquoi il avait besoin d'une somme aussi énorme ? Dire la vérité, lui avouer que Ninette ?..

Non, il ne pourrait pas. Ce ne serait pas généreux, ce serait reprendre son pardon. Il était bien forcé de subir que sa femme fût coupable et vile, mais il ne voulait pas qu'elle apparût dégradée aux yeux de sa belle-mère.

Il savait trop que, rigide et inexorable, celle-ci ne comprendrait ni la faute ni l'absolution.

Lui mentir, alors, demander cet argent sous un prétexte ?... Lequel ?.... Il s'embarrasserait dans des explications, il balbutierait ; elle s'en apercevrait comme au temps où, petit garçon, elle lui disait : "Tu mens, ça se voit, ton nez tourne...."

C'était terrible, à son âge, et un peu ridicule, d'avoir encore peur de sa mère. Qu'y faire ? C'était ainsi.

Deux ou trois fois déjà, à des embarras d'échéance, il avait dû lui emprunter de moindres sommes : cinquante francs par-ci, cent francs par-là. A ce souvenir, une sueur froide lui venait aux tempes. Redoutable et vengeresse sa mère lui avait fait des sermons en trois points et redit que Germaine le ferait mourir sur la paille.

Non, il n'oserait jamais.... Pourtant elle était riche avare, il le savait, mais elle comptait les sous, économisait les omnibus en disant : "Après ma mort on me remerciera".

Il n'osa pas et la laissa partir, soulagé presque quand elle ne fut plus là, à promener sur les êtres et les choses un regard de supériorité dédaigneuse. Pourtant il l'aimait.

Ce fut auprès de sa petite Made qu'il alla prendre du courage. Elle était dans son bain et riait toute nue au contact de l'eau tiède. Son corps blanc avait de mignonnes fossettes. Thérèse bougonne la tenait et lui lavait la tête et les oreilles.

—Ayez-en bien soin, dit M. Mitre.

La nourrice haussa les épaules.

M. Mitre rentra dans la chambre conjugale. Ninette, assise dans le lit, avec les oreillers relevés derrière son dos, essayait, faible et languissante, de se recoiffer, en se regardant dans un miroir à trois pans, posé devant elle.

Elle regarda son mari d'un air indécis, où il entrait de la confusion et aussi une sournoise satisfaction de s'en être tirée à si bon compte.

A la reconnaissance qu'elle lui venait se joignait malgré elle un peu de mépris pour tant de faiblesse.

—Tu sors ? fit-elle.

Il répondit d'une voix ferme :

—Tu devines où je vais....

Une ombre se répandit sur le répandit sur le visage de la jeune femme. Que d'ennuis, mon Dieu, que d'ennuis ! pensa-t-elle.

Elle eût voulu, en son âme frivole, que sa faute fût déjà oubliée, ne comptât plus. Surtout l'idée que M. Mitre allait rendre au "beau Roger" les bijoux la désolait. Après tout, ils étaient à elle....

Et un vilain sentiment de rancune naissait dans son être dévoyé par le goût du plaisir et du luxe.

Elle eut beau faire, elle ne put s'empêcher de comparer la blême et pauvre silhouette de son mari avec la prestance de son amant et la bonté généreuse dont l'homme qu'elle avait si profondément outragé avait fait preuve envers elle, pesa presque à son cœur ingrat.

Méchante ? Non. Oublieuse et égoïste. Toutefois, la peur qu'il pût se raviser, subir des influences contre elle,—la présence de la vieille madame Mitre et la crainte des confidences d'Edgard l'avaient assez tourmentée,—lui firent tendre les bras, d'un air d'enfant qui supplie :

—Mon pauvre chéri !

Il fut touché dans son cœur tendre, humilié aussi dans son orgueil par cet élan. Cependant, ne voulant rien rétracter de sa pitié, il condescendit à effleurer, d'une poignée de main légère, la maid douce et satinée de Ninette.

—Je te recommande Made, dit-il. Ne la quitte pas des yeux. Songe que c'est tout ce qui reste de notre bonheur.

Et, se raidissant contre son émotion, il partit.

Deux mille francs ! A chaque marche qu'il descendait dans l'escalier, l'obsession lui scanda ce refrain. Deux mille francs, où les prendre ?

C'est terrible de se trouver dans la rue, au milieu de tous ces passants étrangers, de tous ces inconnus qui vont, qui viennent, et se dire : "Il me faut de l'argent, il m'en faut absolument".

De l'argent, il y en a tant. Il y en a dans cet établissement de crédit qui, en lettres peintes en or, annonce sur la vitrine : Emissions, Souscriptions, Rachats, Obligations. Il y en a dans la caisse du patron de ce magnifique hangar d'automobiles, il y en a dans le porte-feuille de ce garçon de recettes qui se hâte le bicorne sur l'oreille.

De l'argent ? Il y en a dans le coffre-fort du locataire du premier, un gros industriel. Il y en a dans ce bureau de poste où des gens vont toucher, envoyer des mandats.

L'argent roule, tinte, s'amasse sur le comptoir de cette vaste épicerie où des amoncellements de volailles, de légumes, de fruits s'entassent à l'étalage.

Deux mille francs ! Dans ce Paris si riche, il y a bien des gens pour qui ça ne serait rien de prendre les deux larges billets bleus et de les offrir, en souriant, à M. Mitre. Mais personne n'aime prêter et ces gens-là, d'ailleurs, il ne les connaît pas.

Voyons : un notaire ? Mais on lui demandera des gages, des garanties, une hypothèque. Sur quoi ? Il ne possède pas un coin de terre, pas même une maison de village. Il n'est propriétaire de rien. Il est locataire ici et à Vernonnet, et paie ses termes exactement.

Des amis ? Quels amis ? La vieille madame Joffran, la marraine de Ninette ?.... Mais, délicat, il se fait scrupule d'aller lui confier les misères de leur vie. Puis, il sait qu'elle a fait des pertes avec le Panama et les Mines d'or, et que, sous la façade d'une vie correcte, elle vit de peu, entre sa vieille servante, sa chatte Minouche et ses poissons rouges dans un local.

Des parents ? M. Mitre ne s'en connaît pas, ou si peu, si lointains.... Et puis il est fier, il n'a jamais de sa vie emprunté rien à personne.

L'idée de devoir de l'argent lui coûte : cela contrarie ses scrupules et le sens qu'il a d'une vie réglée.

A continuer.